

JANVIER 2020



# CAHIER DE REFLEXION

## Organiser une concertation Plan Climat



# ORGANISER UNE CONCERTATION PLAN CLIMAT

OUTIL ISSU DE LA DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE PORTÉE PAR LE CGDD ET LA DREAL BFC :

Accompagnement de la concertation préalable au PCAET de Lons Agglomération entre mai à décembre 2019

Rédaction : Marion Fury et Charlotte Langlade (Co-Sphère); Alex Roy (DREAL BFC).

Mise en page : Co-Sphère

Crédits photo : © Illustrations from Freepik / © Icônes from Noun Project - « idéal » by Lex, « concrètement » by Srinivas Agra, « questionnement » by Romzicon, « citoyens » by Eunji Kang, « élu » by Margot Lnrs, « technicien » by Rafael Farias Leao, « cible » by Libby Ventura, « outils » by Yudiyanto, « évaluation » by Graphic Tigers.

Janvier 2020

# AVANT PROPOS

Ce document a été conçu sous la forme d'un cahier de réflexion au service des collectivités en charge de l'organisation d'une concertation préalable à l'élaboration d'un projet de territoire en faveur de la transition, comme les Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET).

Cet outil a pour vocation de soutenir élus, techniciens et tout autre porteur de projet de territoire dans leurs réflexions pour la construction et l'animation d'un dialogue avec les citoyens autour des enjeux de transition écologique, énergétique et solidaire.

Sur la base d'une démarche expérimentale réalisée sur le territoire de Lons Agglomération en 2019, ce cahier vous propose une série de questionnements, de réflexions à engager avant, pendant et après la concertation.

Chacun des chapitres propose des éléments de compréhension, des conseils, astuces et des pistes de travail pour engager une démarche de participation citoyenne sur votre territoire.

# SOMMAIRE

## LES ORIGINES DU PROJET

Participation du public et  
concertation

6

## SE PRÉPARER

Gouvernance et pilotage

Animation du dispositif

Préparation et définition de la  
Stratégie de concertation

Identification du périmètre et  
des acteurs à intégrer dans la  
démarche

Définition de la stratégie  
d'information et de  
communication

Programmation

1 1

## PÉRENNITE - ET APRÈS ?

22

## 7 AVANT DE SE LANCER

Les dispositifs de concertation

Ce que l'on peut attendre d'une  
concertation

Ce qu'il faut savoir sur les PCAET

Ce que l'on peut attendre des PCAET

## 18 PASSER A L'ACTION

Audit territorial

Informar, communiquer et  
mobiliser

Format et outil de participation

Capitaliser et rendre  
compte

Évaluer

23

## RÉFÉRENCES - BOITES A OUTILS

# LES ORIGINES DU PROJET

## PARTICIPATION DU PUBLIC ET CONCERTATION

### VERS UNE CO-CONSTRUCTION DU PLAN CLIMAT DE LONS AGGLOMÉRATION

Dans le cadre d'un projet piloté par la Mission Régionale Climat Air Energie et le Service Développement Durable et Aménagement de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Co-Sphère a été sollicitée pour accompagner une démarche mobilisatrice et transversale au service de la co-construction d'une stratégie territoriale de transition énergétique et écologique sur le territoire de Lons Agglomération.

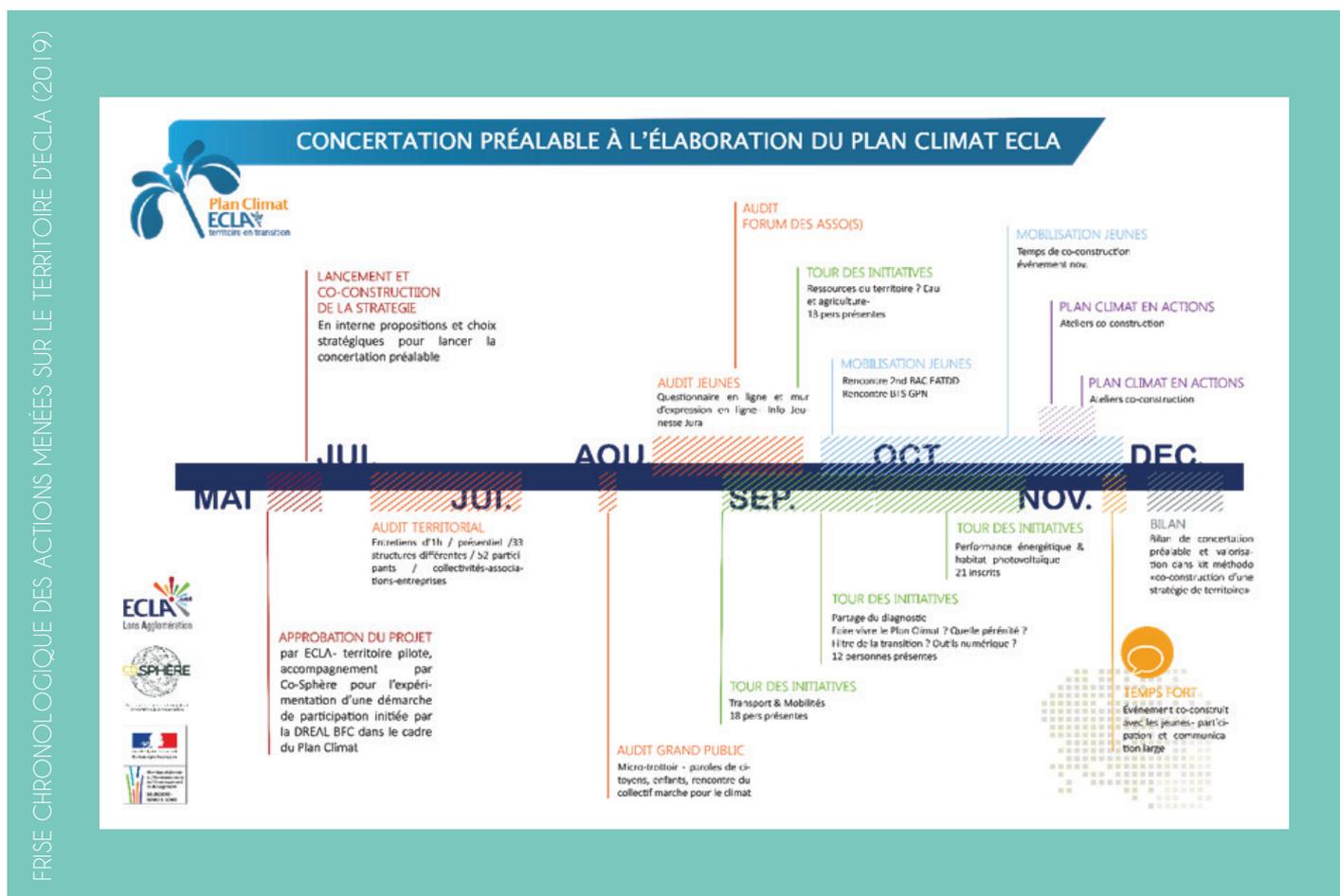


© Freepik

### Les objectifs :

- ∞ Favoriser la mise en capacité d'agir des acteurs sur leur territoire pour la TES;
- ∞ Conforter le dialogue environnemental autour des enjeux de transition énergétique;
- ∞ Assurer l'interdisciplinarité des actions proposées dans la perspective de l'Agenda 2030;
- ∞ Créer un outil à destination des collectivités pour la co-construction de tout type de stratégie territoriale de transition écologique transversale et participative.

Le présent document a été élaboré sur la base de l'expérimentation réalisée sur le territoire de Lons agglomération, sud Jura, EPCI de 32 communes et 34 000 habitants. Une concertation préalable a été proposée au territoire dès mai 2019 et s'est poursuivie, jusqu'à décembre 2019. Le bilan de cette concertation, diffusé en janvier 2020 est disponible [ici](#).



# AVANT DE SE LANCER

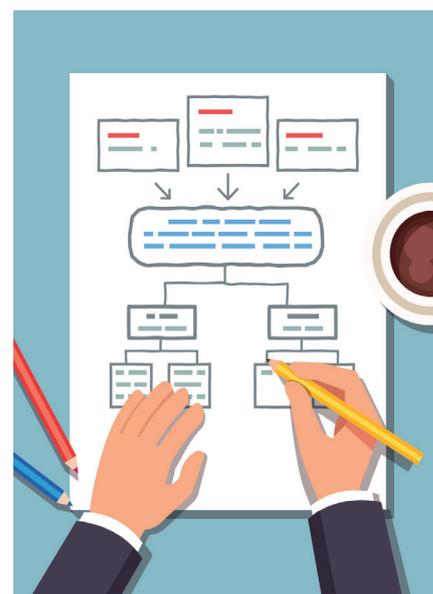
## LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

Dans un premier temps, le simple fait d'évoquer le recours à des dispositifs de concertation et démarches participatives fait souvent émerger un **manque de confiance et une suspicion** forte de la part des citoyens et des acteurs socio-économiques du territoire. Echaudés par des expériences locales tenant davantage de la consultation, cette suspicion est dirigée vers l'absence d'une réelle prise en compte des avis, positionnements et propositions émises dans l'élaboration du projet.

*Avant de se lancer, il convient d'analyser le contexte territorial dans lequel se déroule la concertation. Les échecs ou réussites passés pouvant resurgir dans le projet. De même, le plus en amont possible, pour instaurer un climat de confiance, il est nécessaire de donner un cadre, présenter les modalités de concertation, les différentes étapes du projet, anticiper la prise en compte des résultats de la concertation dans l'élaboration du projet de territoire et prévoir des temps d'étapes présentant l'état d'avancement du projet.*

C'est une critique régulière et parfois une réalité sur le terrain, ces dispositifs ont, ces dernières années, **souvent mobilisés les mêmes acteurs, têtes de réseaux, personnes ressources déjà fortement impliquées dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou le suivi des politiques publiques et locales.** Les citoyens au sens large, les plus jeunes, et les publics fragiles sont très souvent absents de ces temps d'échanges. Les méthodes de recueil de données traditionnellement utilisées, les espaces d'échanges et de dialogue construits, sont souvent peu accessibles à ce type de public.

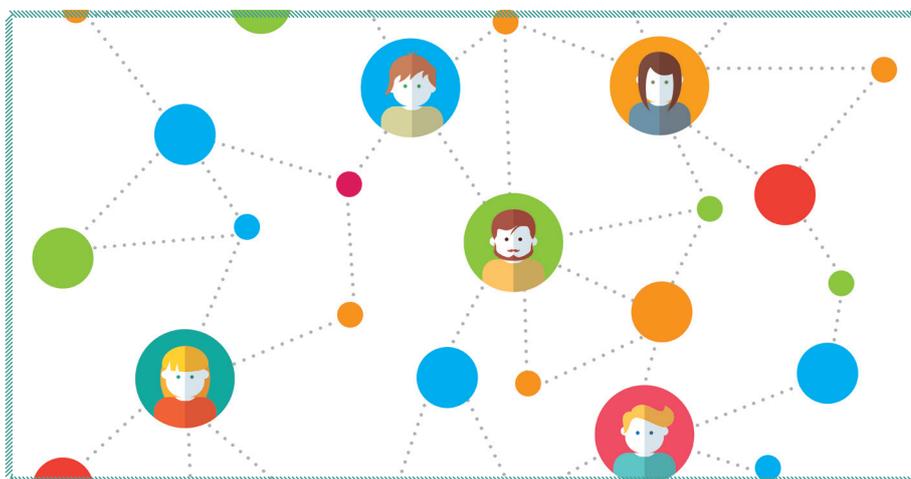
*Définir des publics cibles, accepter qu'un événement traditionnel (atelier de concertation, groupe de travail thématique, conférence-débat, etc.) ne pourra réunir tous les types de publics dans un même lieu, adapter et multiplier les outils (présentiel, numérique), territorialiser les propositions, recueillir les attentes par public cible en termes de participation, etc.*



© icondestary from Freepik

Ces méthodes impliquent **des investissements importants**, financiers, humains et politiques. Une concertation préalable à un plan climat nécessite une implication forte à engager dans un contexte financier et politique complexe.

*Engager une concertation sur son territoire implique une volonté collective et/ou un portage local fort (un élu moteur, une structure tête de réseau dynamique, etc.). Anticiper les besoins réels et unir les forces vives du territoire dès la phase amont est un gage de réussite.*



© Alvaro\_Cabrera from Freepik.

La mise en œuvre d'une concertation large sur un territoire fait souvent **ressurgir des conflits sous-jacents** (politiques, humains, thématiques), liés à l'historique du territoire. Ces conflits peuvent gangréner le dispositif s'ils ne sont pas anticipés et accompagnés.

*Le maître mot ici est « anticipation ». Toute concertation publique implique inévitablement l'expression libre et publique. Un temps de « déversement », de « mise au clair », n'empêche absolument pas la poursuite d'une concertation efficace et constructive. Simplement, il faut anticiper ce temps de mise en transparence et accompagner les échanges pour conserver un cadre de travail respectueux, constructif et atteindre les objectifs définis initialement. Des outils et méthodes d'animation existent, des temps de conciliation, médiation peuvent également être anticipés.*

Les données récoltées dans le cadre d'une concertation préalable sont **souvent peu considérées**. Une expression, un avis de « qualité » n'est pas forcément nouveau ou innovant. On parle parfois de « paroles profanes », ou d'avis de « non-initiés ».

La sensation du manque d'innovation dans les propositions peut renforcer ce sentiment d'inutilité. Il est important de rappeler que la participation ne permet pas seulement d'innover mais de **repérer les volontés d'agir sur un territoire, les leviers et les opportunités**. Ce n'est pas parce qu'une idée n'est pas innovante qu'elle n'est pas intéressante.

Les résultats issus d'une concertation peuvent ne pas apporter de réponses à l'ensemble des problématiques identifiées au préalable. Des moyens limités, une durée de concertation courte, peuvent empêcher la mise en débat de l'ensemble des thématiques. La participation citoyenne est complémentaire au travail fourni par le porteur de projet, les éléments apportés par les temps de réflexion collective servent à amender, compléter, orienter le projet.

*Les données récoltées dans le cadre d'une concertation rendent compte de la réalité des perceptions des politiques menées. Elles sont basées sur le vécu, l'expérience des participants. Il existe souvent un fossé entre les attentes des techniciens, experts des thématiques traitées, et les citoyens.*



## ■ CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE D'UNE CONCERTATION

- ∞ Développer la participation sur son territoire peut devenir un formidable **vecteur de communication, créateur de liens** entre les citoyens, les acteurs socio-économiques et la collectivité.
- ∞ Un projet de territoire concerté, est un projet qui a plus de chance d'**être pérenne, porté par les citoyens, et/ou les acteurs locaux**.
- ∞ Organiser des dispositifs de concertation et de participation crée des **synergies entre acteurs**, met en lumière et **valorise les initiatives locales**, favorise l'essaimage.
- ∞ Un dispositif de concertation constitue un formidable outil de connaissance du territoire, **facilite la remontée des besoins**, la prise en compte des réalités locales, des conséquences et impacts des politiques publiques.
- ∞ Développer la démocratie participative en local favorise **l'acculturation du plus grand nombre aux enjeux de la participation du public dans les politiques publiques**.

## ET POUR MOI, CITOYEN ?

Une concertation s'engage sur mon territoire ? c'est l'occasion de participer à l'élaboration de projets qui me concernent directement, avoir la possibilité de m'informer, d'échanger avec mes élus, les porteurs de projets et d'autres acteurs concernés.

C'est aussi pouvoir donner mon avis, proposer des idées : mon expérience, c'est d'habiter, de travailler et de vivre sur ce territoire.



## TECHNICIEN, QUEL INTÉRÊT À ENGAGER UNE CONCERTATION ?



Elaborer un projet en concertation avec le territoire c'est la possibilité de créer un projet en cohérence avec les enjeux de chacun, c'est aussi la possibilité d'anticiper d'éventuels points de blocage bien en amont, c'est surtout créer des projets en adéquation avec les contraintes, les usages et les réalités du terrain.

## ET POUR MOI, ÉLU DU TERRITOIRE ?



Concertier c'est accepter de construire son projet de territoire avec ceux qui y vivent, y travaillent. C'est l'occasion d'aller à la rencontre des citoyens des acteurs locaux, d'échanger sur leur vision du territoire, de recueillir les besoins, les attentes. C'est également une porte d'entrée vers des projets pérennes, vivants, et davantage portés par les acteurs.

## ■ CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES PCAET

Pour en savoir plus sur le cadre réglementaire c'est [ici](#).

- ∞ C'est un outil globalement **méconnu par les citoyens et les acteurs locaux**, même lorsque l'on limite l'usage du sigle PCAET et que l'on parle de Plan Climat. Les enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique en local sont connus, les objectifs à atteindre semblent également partagés, mais l'outil opérationnel qui doit définir les conditions du développement local n'est pas clairement identifié par les citoyens et les acteurs locaux.
- ∞ Pour ceux qui ont une connaissance du dispositif, les PCAET apparaissent comme des **outils déconnectés** des territoires, souvent considérés comme un énième plan imposé par l'Etat, **technocratique** et peu opérationnel. Pour certains, le PCAET est un plan qui n'intègre pas suffisamment les acteurs locaux et qui ne prend pas en compte les spécificités des territoires.
- ∞ Il existe également des amalgames, des incompréhensions entre le rôle et les objectifs des différents plans et programmes locaux, régionaux, et les documents de planification. **L'articulation entre ces différents plans, programmes et le PCAET** est souvent peu compréhensible pour les acteurs.
- ∞ Les nouveaux PCAET renvoient à l'élaboration et à la mise en œuvre des anciens PCET. Il existe un sentiment général d'un nouveau plan inefficace, qui définira une liste de « vœux pieux », comme une **désillusion générale** pour ceux qui ont participé à l'élaboration des précédents PCET.
- ∞ La mise en œuvre et le suivi, l'évaluation continue, la réadaptation régulière du plan d'action, sont des étapes qui, passés la première année d'élaboration et l'effervescence collective autour du projet, en font un dispositif qui peut **être complexe à animer et à faire vivre dans le temps**.

## ■ CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE D'UN PCAET

- ∞ Le PCAET peut être considéré comme une **opportunité pour construire un réel projet de territoire**, transversal, en réunissant les forces vives autour des enjeux de transition. S'engager dans un PCAET c'est se donner la possibilité de décroisonner, d'aborder les problématiques locales avec des acteurs de tous horizons, experts, élus, usagers, entreprises, associations, citoyens.
- ∞ Un PCAET co-construit favorise **l'émergence de projets collectifs**, il peut permettre également de valoriser les initiatives locales, et favoriser l'essaimage.
- ∞ Le PCAET est un **outil opérationnel, concret**, qui permet de pouvoir envisager des actions fortes, localisées et à court terme et des actions plus ambitieuses à moyen terme.
- ∞ C'est un outil qui permet la construction et la mise en œuvre d'une politique en faveur de la transition, il peut faire le lien avec de très nombreuses actions et projets portés par la collectivité et les acteurs locaux.

### ET POUR MOI, CITOYEN ?

Un PCAET, c'est avant tout un projet pour l'avenir de mon territoire. Climat, air, énergie, mobilité, déchets, agriculture, toutes ces thématiques me concernent. Les décisions qui seront prises dans ce projet de territoire vont avoir un impact sur mon environnement de travail, de vie. C'est l'occasion de s'informer, de connaître les problématiques locales, de participer à mon niveau, d'aider à construire l'avenir de mon territoire.



### TECHNICIEN, QUEL INTÉRÊT À ENGAGER UNE CONCERTATION ?

La réalisation du diagnostic PCAET, l'élaboration du plan d'actions, nécessite la rencontre des acteurs du territoire. Organiser une concertation lors des différentes phases de l'élaboration du PCAET facilite l'accès aux réseaux d'acteurs locaux, met en lumière des initiatives locales, permet de co-construire un plan d'actions qui ne sera pas déconnecté des enjeux réels du territoire. C'est l'occasion également de pouvoir communiquer sur les résultats du diagnostic, d'informer sur le rôle de la collectivité, de la place de chacun dans la mise en œuvre d'un PCAET sur un territoire.



### ET POUR MOI, ÉLU DU TERRITOIRE ?

Co-construire son PCAET c'est mettre toutes les chances de son côté pour que ce projet soit porté sur le long terme par les acteurs locaux. Dans un contexte budgétaire difficile, il est nécessaire de regrouper toutes les forces du territoire pour pouvoir mener à bien des projets ambitieux en faveur de la transition.



#### EXTRAITS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE TRANSITION ECOLOGIQUE VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

« Moderniser l'action publique, privilégier la concertation et la médiation, gérer la pluralité d'intérêts parfois contradictoires, favoriser la mobilisation : la gouvernance est fondée sur le partenariat, l'interaction entre l'État, les collectivités territoriales, les acteurs de la société et les citoyens » :

« (...) l'évaluation partagée permet de vérifier l'adéquation et la pertinence des politiques au regard des enjeux globaux et locaux, des principes du développement durable, des attentes des populations ainsi que l'efficacité des moyens mis en œuvre. Elle contribue à l'évolution des projets et de ses axes stratégiques »

# SE PRÉPARER

## GOUVERNANCE – PILOTAGE

### ET SUR LONS AGGLOMERATION ?

L'élaboration du Projet de territoire d'ECLA, a réuni, courant 2018, l'ensemble des élus du territoire pour réfléchir et construire collectivement ce document fédérateur. A la suite de ce travail, la Commission Environnement a également produit plusieurs propositions autour de ces questions de gouvernance.

Extraits du Projet de territoire – Faire agglomération pour déployer nos forces, ECLA, 2018.

In « FAIRE AGGLOMERATION », « Mieux gouverner » :

- ∞ Créer un lien avec les citoyens et développer des outils de démocratie participative
- ∞ Mise en place d'un conseil de développement composé d'élus et de citoyens chargé du suivi du projet de l'agglomération
- ∞ Transformer le bureau élargi en conférence des maires, une nouvelle instance de débat

Ce sont sur ces bases que s'est appuyée la démarche de concertation préalable au PCAET. Le territoire ayant formulé tout au long du dispositif le besoin d'apprendre à mieux travailler ensemble et de partager davantage la gouvernance au quotidien dans la conduite des projets de l'agglomération.

Lien vers le projet de territoire : [c'est ici](#).

### .....Se poser les bonnes questions ?

- ∞ Quelle gouvernance est souhaitée, quel pilotage possible pour la démarche de concertation préalable au PCAET : en interne uniquement ou partagée avec des partenaires ?
- ∞ Existe-t-il des structures, partenaires, institutionnels ou privés, sur lesquels je peux m'appuyer pour organiser la gouvernance du projet ?
- ∞ Existe-t-il des instances existantes pouvant porter seules le pilotage du projet ? Conseil communautaire, commission Environnement, conseil de citoyens, etc. ?
- ∞ Quels sont les moyens techniques et humains disponibles en interne pour organiser la gouvernance du projet.

### .....Dans l'idéal ...

- ∞ Organiser une **gouvernance partagée** pour la concertation préalable au PCAET, facilite l'implication du plus grand nombre et la mise en mouvement du territoire.
- ∞ Elus et techniciens en charge de l'environnement, du développement local, de l'urbanisme, des travaux, de l'assainissement, de l'éducation, du développement économique, etc. tous seront concernés par les thématiques traitées lors de la concertation.
- ∞ Organiser un **Comité de Pilotage, représentatif du territoire**, qui suit le PCAET dès la phase de diagnostic, jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par la phase de concertation préalable.

**Associer dans l'instance de pilotage, des représentants de ces services** peut faciliter l'organisation d'une concertation large, multi acteurs, transversale, et utile à tous.

### .....Et concrètement !

- ∞ Plus que la gouvernance, c'est le portage du dispositif qui est indispensable, qu'il soit essentiellement politique ou plus collectif et partagé par les partenaires de la collectivité. **Une instance de pilotage, où les rôles et responsabilités de chacun sont définis clairement** facilite l'organisation d'une concertation efficace.
- ∞ Mettre en place un comité de pilotage et organiser des séances de travail régulières, tout au long du dispositif de concertation peut être très lourd et chronophage, voire impossible à mettre en œuvre dans des collectivités déjà « sous l'eau ».
- ∞ Une option à envisager : **utiliser une instance existante** et prévoir un temps de pilotage du projet au sein de celle-ci dès la phase amont (ex : conseil communautaire).
- ∞ Il est également envisageable, lorsque cela est possible, de **s'appuyer sur des structures locales pour aider à faciliter la coordination du Copil**, associations EEDD, têtes de réseaux, entreprises en lien avec le développement local, et également des partenaires comme l'ADEME, la DDT qui accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre des plans et programmes.
- ∞ Pour faciliter la coordination du projet, il est possible **d'utiliser des outils collaboratifs simples** (ex : plateforme wiki), qui centralisent les données, forment une feuille de route accessible à tout moment. Ces outils permettent de suivre l'évolution du projet.

## ■ ANIMATION DU DISPOSITIF

Animer un dispositif de concertation, des temps d'échanges avec le territoire, construire des outils participatifs adaptés et valoriser les résultats est un travail à part entière qui nécessite d'anticiper les besoins.



© Co-Sphère - Atelier «tour des initiatives», co-construction du plan d'actions du PCAET de Lons Agglomération (ECLA).



### Se poser les bonnes questions ? .....

- ∞ Quels moyens techniques, financiers, humains, sont disponibles au sein de la collectivité pour animer la démarche de concertation préalable ?
- ∞ Une animation est-elle possible en interne ? en totalité ou en partie ?
- ∞ Quels moyens mettre en œuvre pour assurer une concertation neutre et efficace ?



© Co-Sphère - Atelier «tour des initiatives», retour expérience, visite de site - PCAET ECLA.



### Dans l'idéal .....

- ∞ La construction, l'animation d'un dispositif de concertation préalable et d'événementiels à caractère participatif nécessitent **méthodes, savoir-faire et outils spécifiques**. La mobilisation des publics, le développement d'outils numériques et présentiels adaptés aux enjeux se sont professionnalisés et constituent **l'ingénierie de la concertation**.
- ∞ Dans les collectivités disposant d'un service démocratie participative, l'animation de ce dispositif peut être portée en interne, avec un soutien ponctuel extérieur sur les événements grand public.
- ∞ Dans les collectivités ne disposant pas de service ayant des compétences en démocratie participative, l'animation du dispositif est très complexe à organiser. Elle peut mettre en difficultés les équipes, élus et techniciens, dans les phases de mobilisation notamment, et d'événementiels, confrontés en direct aux attentes des citoyens.
- ∞ **Garantir une concertation neutre** est impossible lorsque celui qui anime le dispositif est impliqué dans le projet. Le dispositif peut alors être détourné de l'objectif premier, par les participants ou le porteur de projet, pour des raisons politiques ou d'actualité. Avoir recours à un tiers extérieur, garantit la neutralité du dispositif et favorise les expressions libres.



### Et concrètement !

- ∞ Lorsqu'il n'existe pas de service démocratie participative dans la collectivité, avoir recours à un prestataire, ou partenaire extérieur pour animer un dispositif de concertation représente un investissement financier important. Ce n'est pas une option possible pour de nombreuses collectivités.
- ∞ L'animation d'une concertation en interne, même peu ambitieuse, nécessite une charge de travail importante. Les services qui vont animer le dispositif doivent être soutenus pour pouvoir consacrer suffisamment de temps et d'énergie.
- ∞ **Associer le service communication dans l'animation** du dispositif, et **créer des binômes interservices** peut faciliter la mobilisation du territoire, citoyens et acteurs locaux.
- ∞ Une concertation simple et courte, **basée sur une méthodologie existante**, avec quelques temps forts bien construits, est souvent un premier pas utile pour la collectivité et le territoire.
- ∞ Animer une concertation sur un territoire c'est **mettre l'humain au cœur du processus**, c'est mettre tout en œuvre pour créer une atmosphère de travail collectif agréable, efficace. La posture de l'animateur, l'attitude doit également prendre en compte cette donnée (écoute, patience, respect, cadre).

## ■ PRÉPARATION ET DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE CONCERTATION

La stratégie de concertation détermine les orientations politiques et fonctionnelles qui définissent le projet. Elle précise le niveau d'objectif de la participation, l'information et le positionnement, l'enrichissement ou la co-construction du projet. Elle permet d'anticiper les besoins, d'organiser les différentes étapes, afin de construire une démarche lisible et accessible tant pour le territoire, que pour la collectivité qui la porte.

### Se poser les bonnes questions ?

- ∞ Qu'attend-on de cette concertation ? quels sont les objectifs à atteindre et les résultats attendus ?
- ∞ Cherche-t-on à recueillir les attentes et besoins du territoire ? A faire remonter les avis et positionnements sur des orientations établies ?
- ∞ Quelles sont les modalités de participation envisagées ? en présentiel uniquement ou également via le numérique ?
- ∞ Souhaite-t-on co-construire tout ou partie du plan d'actions ? Quelles sont les modalités de prise en compte des propositions et avis des participants dans le projet final ?
- ∞ Est-ce que la concertation engagée doit également atteindre des objectifs annexes : exemple créer des synergies entre acteurs ?
- ∞ Quels sont les moyens disponibles pour engager le dispositif ? financiers, humains ?



### Dans l'idéal .....

- ∞ Définir une stratégie de concertation c'est d'abord **s'accorder sur ce qu'est la concertation**, c'est réfléchir et s'accorder sur les principes de transparence, de coopération, les modalités de

participation du public.

- ∞ C'est ensuite définir précisément le **cadre du dispositif, les objectifs à atteindre, les modalités de prise en compte des résultats** dans l'élaboration du plan d'actions.



### Et concrètement ! .....

- ∞ Définir une stratégie de concertation peut commencer par **tendre vers une vision partagée de ce que va être cette concertation** : établir ensemble les grands principes, les objectifs et les règles du jeu. Ces dispositifs sont encore peu connus, souvent mal perçus.
- ∞ La stratégie définie doit fixer quelques **objectifs, à prioriser et hiérarchiser en fonction des résultats attendus**, des enjeux locaux, et des moyens disponibles. Également elle doit être construite en tenant compte du contexte dans lequel s'inscrit la démarche (période pré-électorale, conflits existants, etc.).

- ∞ Il est possible de **co-construire tout ou partie de la stratégie de concertation**. Un groupe de travail multi-acteurs, ou un conseil de citoyens par exemple peut participer, aux côtés du porteur du projet, à définir la stratégie et les modalités de concertation, et ce, très en amont.
- ∞ Un dispositif de concertation nécessite **souplesse et ajustements** réguliers tout au long de la démarche, en fonction des réponses du territoire, des attentes des participants. Les orientations définies dans la stratégie initiale doivent anticiper cette souplesse.

### ET SUR LONS AGGLOMÉRATION ?

Sur Lons Agglomération, la stratégie de concertation a été évolutive, pour répondre aux besoins exprimés par le territoire au fil de la démarche, mais également afin de répondre aux contraintes spécifiques de calendrier notamment. Avoir une stratégie de concertation souple, a par exemple permis de cibler, en cours de dispositif, le public jeune, non défini au préalable comme prioritaire.

L'adaptation et l'évaluation continue de la stratégie de concertation ont également permis de modifier le format et le nombre d'ateliers grand public, suite aux attentes formulées par les participants. Au départ, quatre ateliers « Tour des Initiatives », basés sur des retours d'expérience, devaient permettre de formuler des propositions d'actions concrètes sur les thématiques prioritaires du PCAET. En cours de démarche, deux réunions supplémentaires ont été organisées, intitulées « Plan Climat en actionS ». Ces nouveaux ateliers ont permis aux participants d'approfondir les propositions émises lors du « Tour des initiatives ».



© Co-Sphère - Atelier avec les jeunes - PCAET de Lons Agglomération.

## ■ IDENTIFICATION DU PÉRIMÈTRE ET DES ACTEURS A INTÉGRER À LA DÉMARCHÉ

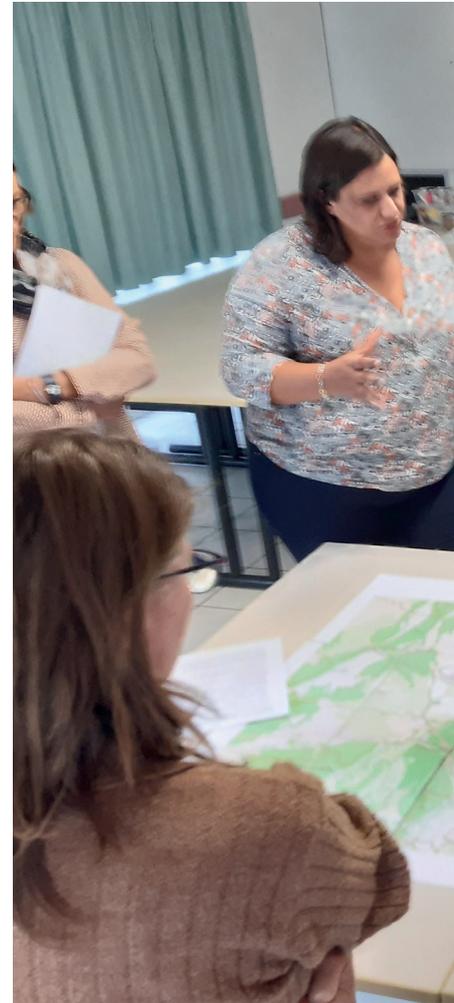
Une concertation s'adresse à l'ensemble des citoyens, au « grand public », aux « acteurs » du territoire. La diversité des usages et l'expérience de chacun doivent être prises en compte. Définir des publics cibles facilite l'inclusion de tous, en anticipant les besoins et les contraintes spécifiques de chacun en termes de participation.

### Se poser les bonnes questions ?

- ∞ Quel est le périmètre envisagé pour la mobilisation ? celui de l'EPCI ? doit-on intégrer les citoyens et acteurs des communes limitrophes, les EPCI voisins, sur l'ensemble du dispositif ou seulement sur certaines thématiques ?
- ∞ Quels publics cibles pour les différentes phases de la démarche (recueil des besoins, partage du diagnostic, co-construction du plan d'action, etc.) ?
- ∞ Comment prioriser ces publics en fonction des moyens de mobilisation et d'animation disponibles ?
- ∞ Cherche-t-on à toucher plus spécifiquement pour une phase de la démarche des publics particuliers, personnes précaires, les plus jeunes, scolaires, jeunes actifs, etc. ?
- ∞ Quelle place donne-t-on aux acteurs socio-économiques dans le dispositif ? Entreprises, monde agricole, associations, syndicats, etc.

### Dans l'idéal .....

- ∞ Se lancer dans une démarche de concertation autour d'un PCAET nécessite de **définir les publics visés** par celle-ci. En fonction des différentes phases de la démarche, et des enjeux/objectifs définis dans la stratégie de concertation, les outils à déployer ne sont pas les mêmes. Avant de réfléchir aux méthodes, supports et outils à créer pour ouvrir le dialogue sur le territoire, il faut savoir à qui l'on s'adresse.
- ∞ **Tendre vers une participation représentative** du territoire est primordiale, dès cette phase amont, établir une ligne de conduite claire pour l'inclusion des différents publics cibles : urbain/rural, femmes/hommes, jeunes/âgés, etc.
- ∞ Cette phase permet d'établir une liste quasi exhaustive des acteurs et publics à intégrer à la démarche, c'est également une opportunité à saisir pour identifier également sur le territoire les réseaux existants, dynamiques et fédérateurs, sur lesquels s'appuyer pour les phases à venir de mobilisation.



© Co-Sphère - Atelier «tour des initiatives», émergence des besoins autour de la thématique «transport» - PCAET de Lons Agglomération.

### ▶ ET SUR LONS AGGLOMÉRATION ?

L'audit territorial, première étape de contextualisation et de rencontres avec les acteurs de Lons Agglomération, a permis d'enrichir la liste des acteurs et publics cibles à intégrer à la concertation. Ce sont les acteurs eux-mêmes, les citoyens rencontrés qui ont pu amender la liste initiale. C'est ce travail collectif, tout au long de la démarche qui a permis d'identifier les réseaux existants sur le territoire, et de les associer à la concertation. Cette méthode permet d'éviter d'introduire un biais en construisant une liste d'acteurs type, et de rendre accessible la concertation au plus grand nombre.



© tirachardz from Freepik



## Et concrètement ! .....

∞ Il est nécessaire de ne pas chercher à tout prix la participation du plus grand nombre lors de chaque événement. On peut dissocier des

temps de **participation « qualitative »**, où l'on peut aller très loin en termes de réflexion et de construction collective, et des temps plus « quantitatifs », tenant davantage de la communication. Des liens entre ces deux types de participation peuvent être organisés : par exemple, la mise en débat via une concertation numérique de propositions issues d'un atelier de co-construction en présentiel.

∞ Les participants aux démarches de ce type sont souvent des personnes déjà impliquées par ailleurs, acteurs associatifs, ou avec une casquette politique. Toucher les citoyens qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer habituellement n'est pas aisé.

∞ Définir des publics, des acteurs à intégrer à la démarche doit être une

première étape, qui permet ensuite d'**adapter les outils de mobilisation et de participation**.

∞ Atteindre tous les publics nécessite des moyens importants. Une **priorisation établie sur la base des enjeux et objectifs**, définis dans la stratégie de concertation, participe à la mise en œuvre d'une concertation efficace et juste.

∞ Penser également à la représentativité des acteurs à intégrer à la démarche, **le monde de l'entreprise**, les TPE/PME par exemple sont souvent des oubliés des dispositifs de concertation.

∞ Il est important également de réfléchir au(x) périmètre(s) de travail, par exemple envisager d'aller plus loin, en intégrant les communes ou EPCI limitrophes. Ceci, tout en conservant des échelles de travail différentes, très larges et plus localisées, groupement de communes, ou secteur géographique avec une identité forte.



## ■ DÉFINITION DE LA STRATEGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

L'effort de communication est souvent sous-estimé, cela représente pourtant une étape primordiale dans la définition de la feuille de route, établir un plan de communication pour le dispositif : anticiper, adapter, déployer.



## Se poser les bonnes questions ? .....

∞ Comment informer correctement le public des modalités de participation ? du cadre de la concertation ?

∞ Comment donner accès aux informations et données nécessaires au positionnement, à l'émission éclairée d'avis des citoyens ?

∞ En interne également, comment faciliter la diffusion de l'information, au sein des services, des élus ?

∞ Quels sont les moyens, outils existants disponibles pour communiquer autour de cette démarche ? Ai-je la possibilité d'en créer

de nouveaux ?

∞ Quels sont les acteurs, structures, médias sur lesquels je peux m'appuyer pour diffuser largement les informations autour de cette concertation ?



## Et concrètement !

- ∞ Organiser et suivre un plan de **communication interne et externe** tout au long de la démarche n'est possible que lorsque le service communication, ou le prestataire extérieur peut consacrer du temps sur ce point.
- ∞ Une **communication simple, régulière est plus efficace lorsqu'elle utilise la force de diffusion des réseaux en place** sur le territoire (associations d'usagers, communes, syndicats, chambres consulaires, etc.)
- ∞ Il n'est pas nécessaire de déployer tout un arsenal d'outils et de supports de communication, **utiliser les supports existants**, les lettres communales, les réseaux sociaux existants permet de faire le relais auprès du grand public.
- ∞ Utiliser des relais efficaces sur lesquels s'appuyer : les communes et leurs équipes municipales, au plus près des habitants du territoire, et les établissements scolaires, les enfants relayant l'information dans leur famille.
- ∞ Avant de vouloir communiquer largement sur l'ensemble de la démarche, le plus important est **d'informer sur les modalités de participation et les espaces d'expressions disponibles**, et de mettre à disposition les informations nécessaires à la compréhension du projet et des enjeux.
- ∞ **Un support internet**, simple page Web ou réseau social, qui réunit les informations, et productions collectives, **semble aujourd'hui indispensable**. Mais ne doit pas être le seul outil utilisé pour prendre en compte la fracture numérique.



## Dans l'idéal .....

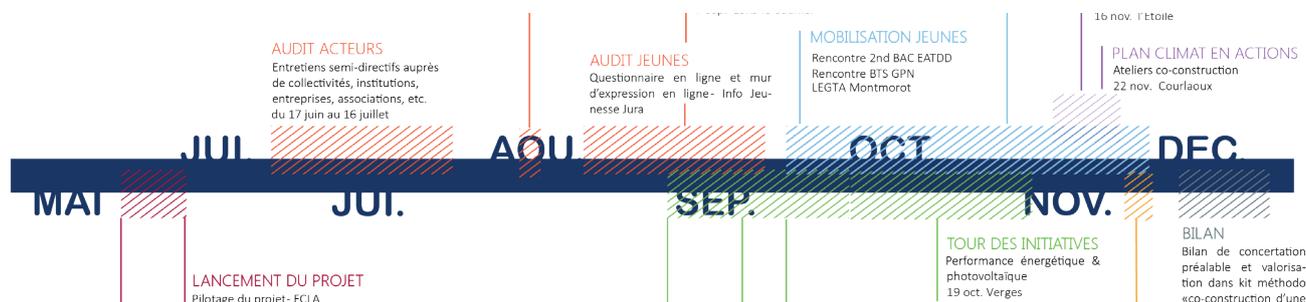
- ∞ Tout comme il est nécessaire de définir une stratégie de concertation initiale, il est judicieux de construire au plus tôt un **plan de communication au service de cette concertation**. Celui-ci permet d'anticiper les besoins d'information du public, de diffusion de l'état d'avancement de la démarche et des résultats de la participation notamment.
- ∞ Ce plan de communication doit permettre également de définir **un cadre en interne**, pour que ce projet transversal, qui concerne l'ensemble des services de la collectivité puisse être suivi.
- ∞ Créer une identité visuelle, un espace numérique dédié, des outils spécifiques pour favoriser la participation du plus grand nombre et la communication facilitent l'appropriation de la démarche en interne mais également pour l'ensemble du territoire.



© Co-Sphère - Valorisation sous format vidéo de la concertation préalable à l'élaboration du PCAET de Lons Agglomération par Chloe Zurbach - disponible ICI.

## PROGRAMMATION

**En amont ? pendant ? et après ? anticiper la programmation et le phasage des différents temps de concertation est un gage de réussite**



©Co-Sphère - Les étapes de la concertation préalable à l'élaboration du PCAET de Lons Agglomération.

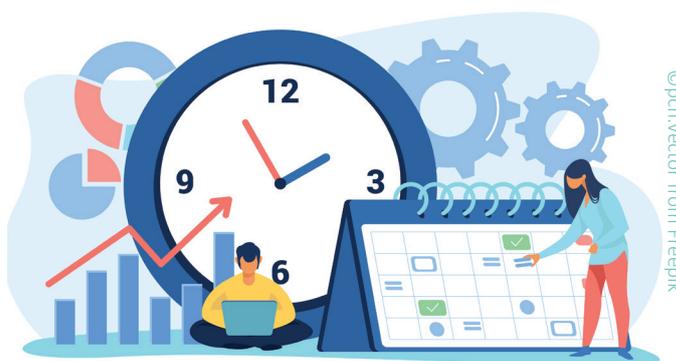
### Se poser les bonnes questions ?

- ∞ A quel moment doit-on lancer la concertation ? Dispose-t-on de suffisamment de moyens pour lancer une concertation sur le territoire ?
- ∞ Comment phaser la concertation pour suivre les différentes étapes réglementaires du projet ?
- ∞ Combien d'événements souhaités ? A quelle période ?
- ∞ Comment articuler la concertation avec les autres événements et projets portés par la collectivité, ou en cours sur le territoire ?

### Dans l'idéal

- ∞ Plus une concertation est engagée **en amont**, dès la phase de diagnostic, plus elle a une chance de mobiliser largement et de donner le temps au territoire de s'exprimer, de collaborer au projet.
- ∞ La programmation doit **prendre en compte les différentes étapes réglementaires du projet**, mais également les temps de mobilisation, de communication, de recueil des avis, d'analyse et de restitution des résultats.
- ∞ **Eviter la sur sollicitation du territoire, et les périodes sensibles**, comme les périodes pré-électorales, les vacances scolaires, etc.
- ∞ Etaler la concertation sur la durée, **se laisser du temps**

**pour travailler avec le territoire**, pour qu'il ait le temps de prendre connaissance des informations nécessaires à son positionnement notamment.



©pch.vector from Freepik

### Et concrètement !

- ∞ Entre les plannings très serrés des collectivités, les contraintes électorales, techniques et financières, il est **difficile d'organiser des concertations très longues**.
- ∞ Adapter le planning aux contraintes de la collectivité, et de ceux qui vont porter et animer le projet (services techniques et élus). Ce sont les premiers à pouvoir porter le dispositif, ils doivent être suffisamment disponibles pour l'accompagner.
- ∞ Quel que soit la durée de la démarche, **prendre le temps, anticiper les temps de mobilisation, d'analyse de données**, de communication. Ils sont très chronophages, les anticiper permet d'éviter de construire un dispositif inopérant.
- ∞ Identifier le plus en amont possible les projets en cours sur le territoire, les différents événements locaux qui vont mobiliser, les campagnes nationales sur lesquelles se raccrocher, cela peut être un gain de temps en termes de communication. C'est également **une occasion de mutualiser avec des partenaires** pour mobiliser le public.

# PASSER À L'ACTION

## AUDIT TERRITORIAL

Un audit territorial, dans le cadre d'un dispositif de concertation consiste à recueillir les besoins, les attentes du territoire sur le projet en cours. Il permet également de comprendre les jeux d'acteurs et de mettre en évidence les freins et leviers à la mobilisation au plus tôt dans la démarche.



### Objectifs.....

- ∞ Un audit territorial, permet d'**identifier les enjeux**, les problématiques locales en fonction des acteurs rencontrés et les éventuels points de blocage.
- ∞ Il participe à une **meilleure connaissance du territoire**, des acteurs qui la composent et permet de construire une cartographie des acteurs.
- ∞ Il met en évidence, au plus tôt dans la concertation, les **initiatives locales, et les porteurs de projets pouvant**

**être associés** à la démarche.

- ∞ C'est également une première rencontre avec le territoire, ce temps d'échanges établit **un lien de confiance, informe sur les modalités de participation et lance la mobilisation.**
- ∞ Il est également l'occasion d'identifier les **réseaux existants**, qui vont pouvoir être le relais des informations diffusées et, de la mobilisation.



### Méthodes et outils.....

- ∞ De très nombreux outils existent, la stratégie de concertation définie au préalable permet de construire un audit en fonction des moyens disponibles et des résultats attendus :
  - Questionnaires en ligne et ou papier
  - Entretiens d'acteurs, semi-directifs, informels, en groupe ou individuels
  - Cartographie socio-dynamique des acteurs
  - Débats de rue : animation porteurs de paroles, murs

d'expressions, micros-trottoirs, etc.

- ∞ Chacun de ces **outils doit être adapté au public cible**, que l'on décide de mettre en œuvre un questionnaire en ligne, ou d'organiser des entretiens informels.
- ∞ Un questionnaire seul, peut permettre de recueillir des données aisément analysables, mais il ne permettra pas d'anticiper des points de blocage ou de comprendre les interactions possibles entre acteurs sur le territoire.



### Thématiques et communautés d'acteurs.....

- ∞ L'audit territorial permet de définir les thématiques à traiter, cette méthode de recueil de données permet de structurer et d'adapter le traitement des problématiques locales avec les différents publics cibles.
- ∞ Il permet d'identifier des acteurs qui souhaitent s'investir

et de **créer des communautés d'acteurs, des groupes de travail** autour de thématiques, de problématiques spécifiques, ou territorialisés.

- ∞ Ce travail permet d'évaluer de manière globale, le positionnement des acteurs face au projet.

## ET SUR LONS AGGLOMÉRATION ?

L'audit territorial a été construit pour toucher largement le territoire. Plusieurs outils ont été proposés pour recueillir les attentes : des entretiens d'acteurs locaux, semi-directifs, (52 personnes auditionnées, pour 32 structures, dont entreprises, associations, communes, syndicats, collectifs, etc.), des micros-trottoirs citoyens au sein d'un événement culturel, et dans les rues du centre-ville (réalisé par les étudiants du lycée agricole de Montmorot), et un questionnaire en ligne à destination des jeunes de moins de 30 ans.



© Co-Sphère - Mur d'expression en ligne proposé lors de l'audit «jeunes» - PCAET de Lons Agglomération.

## ■ INFORMER- COMMUNIQUER - MOBILISER

C'est la base de toute concertation sur un territoire. Les citoyens et acteurs doivent avoir accès aux données, aux informations nécessaires à la compréhension du projet. Ils doivent être informés des modalités de participation, des événements organisés sur leur territoire et pouvoir avoir accès aux résultats de la démarche.



© Co-Sphère - Atelier «tour des initiatives» pour la co-construction du plan d'action du PCAET de Lons Agglomération.



© Co-Sphère - Compte rendu des échanges autour de la co-construction du plan d'action du PCAET de Lons Agglomération.



### Objectifs .....

- ∞ Informer sur la démarche en cours, sur le planning du projet et les modalités de participation
- ∞ Communiquer autour des outils et espaces disponibles pour s'exprimer, donner son avis, et participer à la construction du projet.



### Méthodes et outils.....

- ∞ En premier lieu il est possible de proposer **des formations en interne à la collectivité** pour favoriser l'acculturation sur les méthodes de participation et les dispositifs de concertation.
- ∞ Utiliser plusieurs médias de diffusion pour toucher le plus largement possible le territoire, s'appuyer sur des supports existants.
- ∞ Prévoir absolument une page web, réseau social, ou plateforme collaborative, même très simple, **pour que les participants puissent trouver des informations**. Cela peut également être organisé dans un espace physique d'information au sein de la collectivité ou d'un tiers lieux.
- ∞ L'un des meilleurs moyens de communiquer autour de la démarche est d'organiser **dès le départ, un évènement en présentiel**, très grand public, où la presse est invitée, pour lancer la démarche et donner les informations de base sur le projet, le pilotage et les modalités de participation.
- ∞ Concernant la communication et l'information, il faut également anticiper le **besoin de rendre compte**, au fur et à mesure de la démarche mais également en fin de processus. C'est un axe majeur qui permet d'informer sur les productions collectives réalisées, sur la prise en compte de celles-ci dans le projet, et **surtout sur la suite, les perspectives envisagées**.
- ∞ La communication doit être accessible à tous les publics, **multiplier et diversifier les médias de communication** facilitent ce travail.
- ∞ Il est également possible d'aller plus loin en créant une identité visuelle spécifique pour le projet, la démarche via la réalisation d'une charge graphique et d'un logo notamment. Ce n'est pas une étape nécessaire, mais lorsque cela est possible cela améliore la lisibilité du processus.

### ET SUR LONS AGGLOMERATION ?

Les Rencontres Citoyennes, temps fort de cette concertation, ont réuni près de 250 jeunes, du primaire jusqu'aux postbac, en passant par les collégiens et lycées. Plusieurs supports de communication ont été produits pour communiquer et valoriser les productions collectives réalisées lors de cet événement.

Une classe de seconde, du Lycée Agricole de Montmorot, a travaillé à la rédaction collective d'un discours, sur les pas de Greta Thunberg, lu lors des Rencontres Citoyennes et diffusé ensuite largement sur les réseaux sociaux. Lien vers la vidéo [ici](#).

Une vidéo de valorisation des Rencontres Citoyennes du 28 novembre 2019, à Montmorot a également permis de rendre compte des échanges, et valoriser les initiatives locales en faveur de la transition. Lien vers la vidéo [ici](#)

## ■ FORMATS ET OUTILS DE PARTICIPATION

Créer des événements et outils à caractère participatifs, les animer sur le territoire représentent le cœur du dispositif, ce sont des temps forts d'échanges avec le public. Il existe de très nombreux formats d'événements et d'outils de participation en présentiel et en numérique.

### 🎯 Objectifs .....

- ∞ Créer des **événements à caractère participatif, adaptés aux différents publics, variés** pour mobiliser largement.
- ∞ L'ensemble du territoire doit pouvoir avoir accès à un dispositif d'expression, de concertation, il est nécessaire de **proposer des**

**événements territorialisés** : présenter des événements déconcentrés, dispersés sur l'ensemble du territoire, ne pas oublier les quartiers « délaissés », les villages ruraux éloignés, etc.

### 🔧 Méthodes et outils .....

- ∞ De nombreux outils et méthodes d'animation existent : traditionnels ou innovants, en intérieur ou extérieur, statiques ou plus mobiles et vivants, sur des temps courts ou plus longs, adaptés à des publics jeunes ou plus grand public, en présentiel ou numérique etc. **Aucun outil ne peut être défini comme étant le plus efficace. C'est son adaptation au contexte, aux thématiques traitées, aux profils et au nombre des participants qui lui octroiera son efficacité.**
- ∞ **Privilégier les petits groupes**, pour les temps de co-construction. Il est plus compliqué d'animer et de faire travailler des grandes assemblées, et des groupes de plus de 30 personnes. On estime souvent qu'un atelier qui ne mobilise pas plus de 20 personnes n'est pas efficace ou représentatif, mais les résultats des séquences de travail dans ces petits groupes produisent des données de plus grande qualité. Les grandes assemblées, nécessitent, pour les mêmes résultats, une équipe d'animateurs qualifiés.
- ∞ Proposer plusieurs formats différents pour permettre la participation du plus grand nombre en alliant **présentiel et numérique**. Par exemple proposer à

la fois des ateliers de co-constructions, des réunions publiques d'informations, une consultation numérique, et des soirées débats.

- ∞ **Un événement pour concerter se construit** : un temps d'accueil, une introduction, des méthodes proposées pour atteindre des objectifs, des temps de travail à respecter, un temps de synthèse, une clôture conviviale, etc.

- ∞ Aujourd'hui il existe des listes d'outils et de méthodes d'animation très dynamiques, innovantes pour certaines, parfois déroutantes pour certains publics. Une vigilance doit être portée vers les publics peu habitués à ces nouvelles méthodes. Il est possible de les utiliser, mais de **manière progressive, pour laisser le temps aux participants de s'y adapter.**



©Co-Sphère - Illustrations des différents outils et méthodes utilisés pour la co-construction du plan d'action du PCAET de Lons Agglomération (arbre à palabre, photolangage, théâtre forum, ateliers pédagogiques, sortie retour d'expérience, world café, méta-plan et post-it, atelier d'échanges, etc.)

## ET SUR LONS AGGLOMERATION ?

Plusieurs outils de participation ont été mis à la disposition du public lors de la concertation sur Lons Agglomération : un audit territorial (entretiens d'acteurs, micros-trottoirs, questionnaire et mur d'expression en ligne), des ateliers de co-construction basés sur des retours d'expérience et échanges de pratiques (4 ateliers « Tour des Initiatives »), des ateliers de construction du plan d'actions (2 ateliers « Plan Climat en actionS »), approfondissant les propositions d'actions, et enfin un temps fort « Rencontres Citoyennes » clôturant la démarche, (ateliers thématiques l'après-midi pour les plus jeunes, un forum des initiatives locales, et une table ronde grand public en soirée). En parallèle de ces nombreux événements, une plateforme coopérationtransition-bfc a été créée (Eclectic Expérience / DREAL BFC).

Pour accéder à la plateforme régionale Coopération et transition en Bourgogne-Franche-Comté c'est [ici](#).

## ■ CAPITALISER ET RENDRE COMPTE

**C'est une phase très importante, rendre compte des résultats de la participation, du contenu des échanges, de l'expression citoyenne. Il s'agit d'une part de donner à voir les résultats de la participation citoyenne, leur prise en compte dans le projet et également de capitaliser sur l'expérience acquise.**



### Objectifs.....

- ∞ Capitaliser sur les savoir-faire, les expériences acquises sur le territoire, et également sur les erreurs, les « ratés », riches en enseignements.
- ∞ Permettre la diffusion des bonnes pratiques, les échanges avec les partenaires.



### Méthodes et outils.....

- ∞ **Capitaliser au sein de retours d'expériences régionaux**, voire nationaux, se rapprocher des partenaires comme la DREAL, l'ADEME, les DDT, etc.
- ∞ Capitaliser également grâce à des **plateformes numériques** comme Coopération transition en BFC, pour que les expériences acquises sur un territoire puissent servir concrètement aux services en charge de projets similaires.
- ∞ Lors d'un événement qui réunit une trentaine de participants, **rendre compte de manière neutre et stricte** de plusieurs heures d'échanges, en groupes et en plénières, est très complexe. C'est pourtant l'un des enjeux prioritaires d'une concertation. Il est possible **d'enregistrer les échanges** (son et/ou vidéo), en complément de la présence d'un ou plusieurs rapporteurs, cela permet, à n'importe quel moment de pouvoir retrouver l'ensemble des propos.
- ∞ Passer du verbatim d'un atelier de 3 heures à une synthèse de 2 pages diffusables, tout en conservant la teneur et la justesse des propos est également particulièrement difficile. Il est possible de proposer aux participants, dans les temps d'animation, de prioriser eux-mêmes leurs propositions, de synthétiser collectivement la teneur de leurs échanges. Cela évite d'introduire des biais, et de conserver une neutralité.

## ET SUR LONS AGGLOMERATION ?

Chaque expression, participation, proposition, ou avis émis lors de la concertation a été pris en compte. Ils ont été diffusés tout au long de la démarche dans les différents compte rendus d'ateliers, synthèses d'audit territorial, et synthétisés dans le bilan de concertation. Tous les temps forts réunissant du public ont également fait l'objet de prise de son et/ou d'images, pour faciliter la retranscription la plus juste des propos des participants.

Accéder au bilan de concertation, c'est par [ici](#).





## ■ ÉVALUER

Organiser l'évaluation continue de la démarche est essentiel.



### Objectifs .....

- ∞ Evaluer la méthode et la mise en œuvre du dispositif et le respect des orientations définies dans la stratégie initiale
- ∞ Evaluer l'impact du dispositif de concertation et des différents outils proposés sur l'efficacité du projet
- ∞ Evaluer la participation du public, la représentativité/significativité



### Méthodes et outils.....

- ∞ Plusieurs méthodes sont disponibles et permettent d'évaluer la démarche mise en œuvre.
- ∞ Tout comme la première phase d'audit territorial, il est possible d'envisager un **audit de fin de démarche, pour recueillir les avis des participants** (ex : questionnaire en ligne). C'est l'occasion également d'identifier les attentes sur l'après concertation.
- ∞ Auto-évaluation continue : le porteur de projet et celui qui anime la démarche de concertation doivent conserver une attitude d'auto-évaluation des méthodes éprouvées. Cela permet d'améliorer très rapidement les outils.

## ■ PÉRÉNNITÉ – ET APRÈS ?

Quelle pérennité pour des PCAET co-construits ? comment les faire vivre dans le temps ? comment poursuivre l'implication des citoyens dans la mise en œuvre ?

Ces questions ont été évoquées lors de l'expérimentation sur le territoire d'ECLA. Les éléments présentés sont issus des échanges avec le territoire, lors de l'audit territorial et des ateliers de concertation notamment. Citoyens, acteurs, élus ont fait part de leurs idées pour tenter d'atteindre cet objectif.



### Idées d'actions

- ∞ **Créer des ambassadeurs de la transition**, des référents sur les territoires qui peuvent faire vivre le projet au quotidien, informer les citoyens et les impliquer localement. (ex : coopération transition BFC)
- ∞ **Organiser un temps fort annuel**, point d'étape régulier du projet concerté, facilite le suivi des actions, permet la concertation pour les éventuels réajustements.
- ∞ Faire vivre la concertation après l'élaboration du projet, dans sa mise en œuvre, en utilisant **une action concrète/phare pour poursuivre la mobilisation** et l'implication des citoyens en les intégrant à des phases décisionnelles.
- ∞ **Planifier des temps d'échanges**, des visites de terrain, des retours d'expérience sur les problématiques identifiées lors de la concertation
- ∞ Poursuivre la rencontre des groupes de travail thématiques, des communautés d'acteurs mis en place dans la concertation. Choisir un ou plusieurs projets concrets, et les intégrer dans le suivi et la mise en œuvre.
- ∞ Créer un espace d'échanges et de mise en débat sur une plateforme numérique, qui permet de poursuivre le travail engagé lors de la concertation



© Co-Sphère - Audit grand public, recueil de projets à essaimer pour le PCAET de Lons Agglomération.

tation préalable au PCAET.

- ∞ **Anticiper la construction d'un plan de communication post-concertation** pour poursuivre l'information sur l'état d'avancement du projet.
- ∞ **Organiser et mettre en œuvre des moyens d'évaluation**, type filtre TES ou tableau de bord, permettant à tous de suivre le travail engagé autour du PCAET.

# RÉFÉRENCES – BOITES À OUTILS

©Rawpixel from Freepik



- ∞ 2016, CEREMA, **Kit pour l'animation de la participation dans le cadre d'une démarche de plan de paysage** ([lien](#))
- ∞ 2017, Secrétariat Général pour la modernisation de l'action publique, **Boîte à outils : les démarches de participation citoyenne** ([lien](#))
- ∞ 2016, ADEME, **PCAET : Comprendre, construire et mettre en œuvre** ([lien](#))
- ∞ 2016, Lille Métropole, **La concertation de A à Zen** ([lien](#))
- ∞ [miramap.org/IMG/pdf/outils\\_et\\_methodes\\_participatives.pdf](http://miramap.org/IMG/pdf/outils_et_methodes_participatives.pdf)
- ∞ 2018, Commissariat général au développement durable, **L'action citoyenne, accélératrice de transition vers des modes de vie plus durables** ([lien](#))
- ∞ 2016, Ministère de la Transition écologique et solidaire, **Charte de la participation du public** ([lien](#))
- ∞ 2015, ADEME, **Elaborer un Plan Climat Energie Territorial : retour d'expérience sur la concertation** ([lien](#))



©Co-Sphère - Atelier «tour des initiatives» pour la co-construction du plan d'action du PCAET de Lons Agglomération.

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

ANIMATION DU DISPOSITIF

PROGRAMMATION

IDENTIFICATION DU PÉRIMÈTRE ET  
DES ACTEURS À INTÉGRER DANS  
LA DÉMARCHE

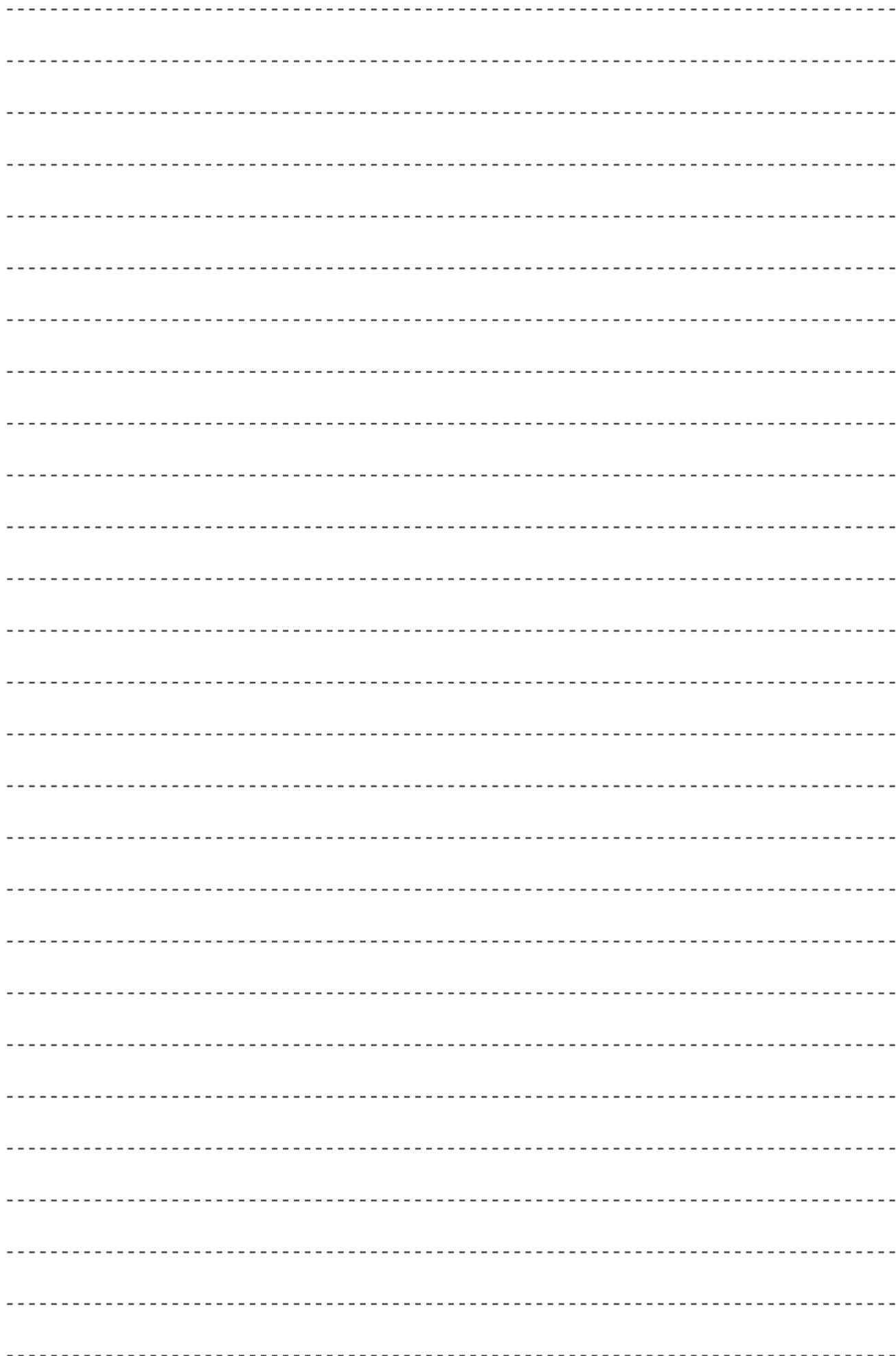


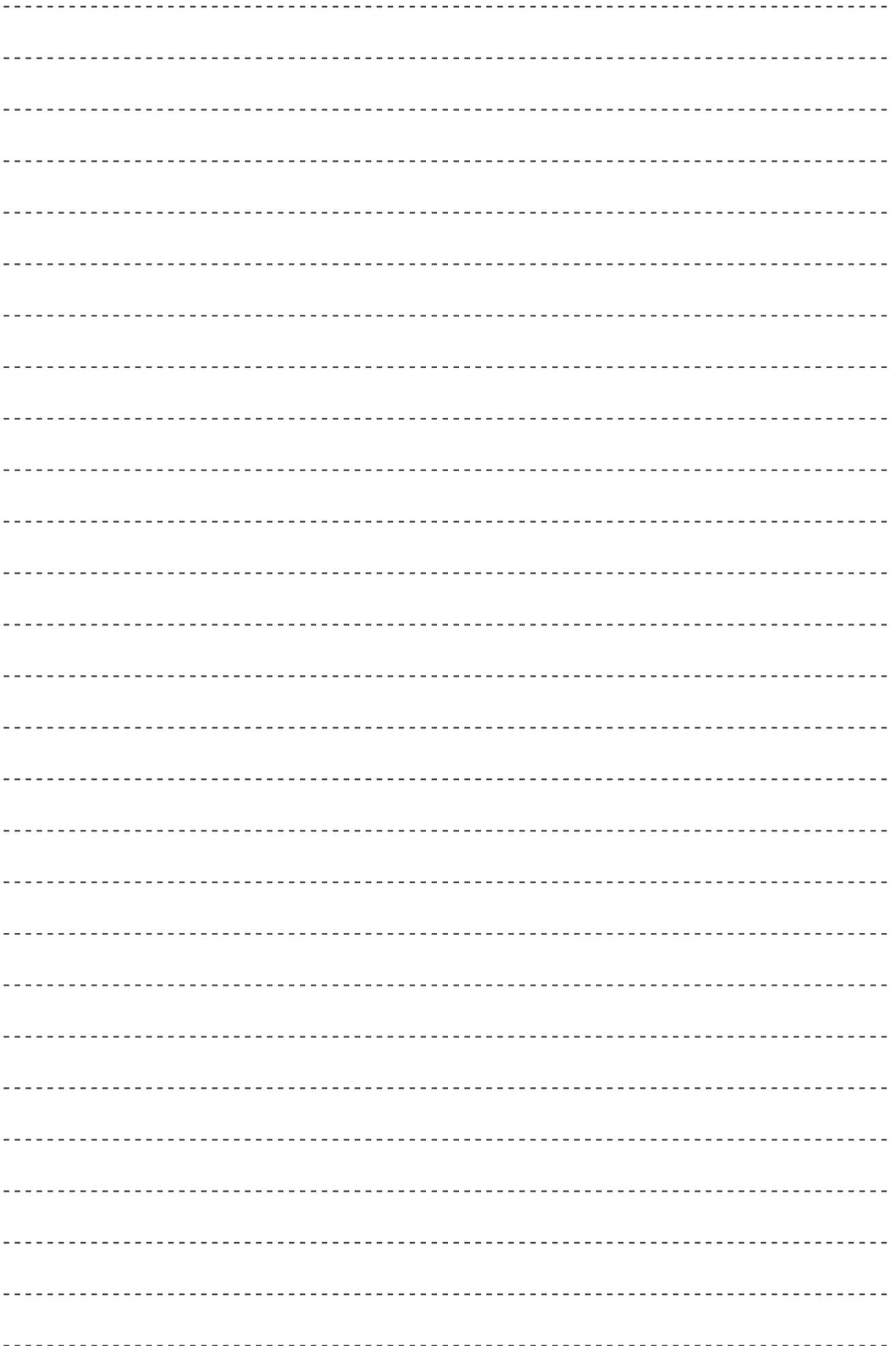
© Freepik

PRÉPARATION ET DÉFINITION DE LA  
STRATÉGIE DE CONCERTATION

DÉFINITION DE LA STRATÉGIE D'INF  
ORMATION ET DE COMMUNICATION









Coordination :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Plateforme collaborative : [www.cooperationtransition-bfc.fr](http://www.cooperationtransition-bfc.fr)



Réalisation :

Agence de concertation Co-Sphère

Mail : [contact@co-sphere.fr](mailto:contact@co-sphere.fr)

Web : [www.co-sphere.fr](http://www.co-sphere.fr)